

**Les 16 et 17 novembre 1995** : Septième réunion ministérielle de l'APEC à **Osaka, au Japon**. Les ministres adoptent un « Programme d'action » pour faciliter l'engagement pris à Bogor. Les membres de l'APEC conviennent d'établir des plans d'action individuels et collectifs en exposant les mesures unilatérales et multilatérales nécessaires pour libéraliser et ouvrir le commerce et l'investissement d'ici 2010-2020 en conformité avec les principes généraux énoncés à la partie I du Programme d'action d'Osaka. La partie II de ce programme porte sur la coopération économique et technique entre les pays de l'APEC, fondée sur les principes de respect mutuel et d'égalité, d'avantage mutuel et d'entraide, de partenariat constructif et véritable et de concertation pour favoriser la croissance et réduire les inégalités régionales. On lance le mécanisme des Partenaires du progrès pour promouvoir la coopération économique et technique plus efficacement à l'APEC, en mettant particulièrement l'accent sur des projets appuyant la libéralisation et la facilitation du commerce et de l'investissement.

**Le 19 novembre 1995** : Troisième réunion des dirigeants économiques de l'APEC à **Osaka, au Japon**. Les dirigeants économiques de l'APEC entérinent le Programme d'action d'Osaka, matérialisant ainsi la vision de Blake Island et les objectifs de Bogor en un plan pour la libéralisation du commerce et de l'investissement. Le premier ministre japonais Murayama annonce une contribution allant jusqu'à 10 milliards de yens (100 millions de dollars américains), versée sur plusieurs années, pour financer les projets de Partenaires du progrès. Le fonds est administré par le Comité du budget et de l'administration de l'APEC dans le cadre d'un compte spécial de libéralisation et de facilitation du commerce et de l'investissement. Le Conseil consultatif des gens d'affaires de l'APEC (ABAC) est créé pour accroître la participation du secteur des affaires dans cette organisation. Les dirigeants lancent aussi le programme de nourriture, environnement, énergie, croissance économique et population, visant à conserver les précieuses ressources de la région dans le contexte des exigences croissantes qui découlent de la démographie et du développement économique rapide.

**Les 22 et 23 novembre 1996** : Huitième réunion ministérielle de l'APEC à **Manille, aux Philippines**. Les membres adoptent le Plan d'action de Manille (MAPA) en y incorporant les plans d'action individuels et collectifs ainsi que les rapports d'étape sur les activités communes. Les pays membres confirment leur engagement de mettre en oeuvre les plans d'action individuels et collectifs, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1997, et de suivre la progression et de planifier les prochaines étapes, en novembre 1997.

